

COMMUNE de SAINT PAUL des LANDES

Délibération du CONSEIL MUNICIPAL
du 13 septembre 2022

Nombre de conseillers en exercice : 17

Présents : 14

Votants : 17

Présents : BENITO Patricia ; DONEYS Jean-Luc ; CHEVALIER Cécile ; POUGET Alain ; TEISSEDRE Janine ; GALERY Jacques ; BADUEL Patrick ; BARDY Daniel ; DELOM Florence ; MARCENAC Cécile ; MURAT Frédéric ; RAYNAL Géraud ; LEGOUT Cécile ; VABRE Fabien.

Absents : PORTERO Séverine (procuration à Alain POUGET) ; BOUTONNET Sabine (procuration à Cécile CHEVALIER) ; PENA-AUBERT Christelle (procuration à Patricia BENITO).

L'an deux-mille vingt-deux, le 13 septembre à 20 heures, le Conseil Municipal de Saint-Paul des Landes, convoqué le 07 septembre 2022, s'est réuni sous la Présidence de Madame Patricia BENITO, Maire.

Secrétaire de séance : Cécile CHEVALIER

N° 2022-055 – Adoption du Procès-verbal de la séance du 11 juillet 2022

Madame le Maire présente pour approbation le Procès-Verbal de la séance du 11 juillet 2022.

Il est proposé au Conseil municipal d'adopter le Procès-Verbal de la séance du 11 juillet 2022.

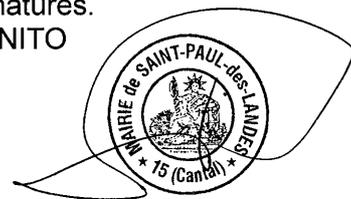
Après délibération, la proposition est approuvée par 17 voix pour.

Le Maire certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié le 14/09/2022 sur le site internet de la commune www.saint-paul-des-landes.fr, qu'il n'a été présenté aucune observation. Le présent extrait a été transmis le 14/09/2022 à Monsieur le Préfet.

Délibéré en séance les ans, mois et jour susdits.

Au registre sont les signatures.

Le Maire, Patricia BENITO



La secrétaire de séance, Cécile CHEVALIER